Association Foncière Pastorale De LANCHATRA Mairie 405, route de La Bérarde 38520 Saint Christophe en Oisans SIRET: 29380172100010

EXTRAIT N°5-2025 DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT Séance du 27 septembre 2025

Le Syndicat, formé de 4 membres titulaires et de 4 membres suppléants, élus lors de l'Assemblée des Propriétaires du 27 septembre 2025, s'est réuni le même jour à 14h00 à Saint Christophe en Oisans.

Syndics présents

Titulaires: DUCRET Yannick, PAQUET Séverine, BALME Christophe,

soit 3 présents Suppléants :

Pierrette ROCHETTE, Joelle ROCHETTE

Soit 2 présents

soit 5 syndics dont 3 voix (seul les titulaires votent!)

Syndics représentés

Soit 0 représentés

Soit un total de 3 voix (3 présents)

formant la majorité des membres, sous la présidence du doyen Monsieur Christophe BALME ayant désigné Madame Séverine PAQUET comme secrétaire de séance, a pris la délibération suivante :

ELECTION DU PRESIDENT

Le conseil syndical élit à l'unanimité Yannick DUCRET, en qualité de Président de l'Association Foncière Pastorale de Saint Christophe en Oisans.

ELECTION DU VICE PRESIDENT

Le conseil syndical élit à l'unanimité, Christophe BALME, en qualité de Vice-Président de l'Association Foncière Pastorale de Saint Christophe en Oisans.

Le Président Yannick DUCRET Syndic de l'AFPA Séverine PAQUET

ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DE LANCHATRA Mairie 38520 ST CHRISTOPHE EN OISANS SIRET 29380172600010

Conformément à l'article 40 du décret n°2006-504 du 3 mai 2006, le président certifie le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de son affichage au siège de l'association ou de sa notification le : 6...2015